

FORMATION-ACTION
« ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS
DANS UNE DEMARCHE COMMUNAUTAIRE EN SANTE »

Etaient présents 6 participants, 2 se sont excusés et 4 encadrants.

Objectifs de la journée :

- Continuer à accompagner les participants à développer la démarche communautaire dans leurs projets
- Présenter une expérience dans laquelle la santé est travaillée avec un public en situation de précarité

I. Point sur l'avancement des projets

- **F :**

« Le projet a pour objectif la convivialité et le partage de plats d'ici et d'ailleurs. Les jeunes qui vivent au foyer amènent leurs savoir-faire culturel. On a recommencé cela depuis septembre avec le nouveau groupe de jeunes qui est arrivé. Ils ont envie de faire partager leurs plats. Il y a déjà eu un poulet colombo, un couscous sauce blanche, une quiche au thon. Les jeunes ont envie de montrer le meilleur d'eux-mêmes. Ça part d'eux, mais ils n'ont pas conscience que ça s'intègre dans un projet, dans quelque chose de plus large. Aujourd'hui, il n'y a pas d'évaluation faite avec les jeunes sur ces moments de partage et d'échanges à par l'ambiance qu'ils disent apprécier. Je vois qu'ils sont demandeurs, qu'ils ont envie et j'ai l'impression qu'il y a peut-être un moyen de faire un lien avec la santé.

Il n'y a pas non plus d'outils de valorisation autre que la partie sur la cuisine qui figure dans le rapport d'activité. Mais cela n'est pas écrit avec les jeunes. A présent, il faut que j'implique l'équipe. Il faut également réfléchir avec les jeunes à sur quoi ça pourrait déboucher ? » Création d'un livre de recettes, carnet de voyage à partir des plats qui sont cuisinés...

Les membres de groupe ont rappelé à F qu'à proximité du foyer se trouve le lycée Belliard qui est un lycée professionnel qui forme aux métiers de la restauration et de l'hôtellerie. Il pourrait y avoir des liens à créer entre les deux structures.
- **B :**

« Une rencontre avec la restauration scolaire a permis de présenter le projet qui a été accueilli favorablement. Un nouveau rendez-vous est prévu début novembre. Grâce à l'ASV, la chargée de mission de la mairie d'arrondissement a pris connaissance du projet. Elle aussi est intéressée. La

transmission s'opère donc. L'ASV a également parlé du projet au café social et à une diététicienne de la CPAM.

Le 22 octobre, je serai présente à l'hôpital Bretonneau pour rencontrer des personnes âgées et recueillir leurs envies et attentes quant à un tel projet. Pour cela, j'ai construit un petit questionnaire qui leur sera diffusé.

Si des personnes âgées, il faudra prévoir une « mini formation » par Mea Gusta. »

Les autres membres du groupe ont évoqué l'idée de rencontrer des personnes âgées qui sont en maison de retraite comme par exemple cette qui est située à la Goutte d'or. Cela pourrait apporter une certaine mixité entre les personnes âgées.

B souhaite également s'inscrire à une formation-action proposée par Accordages sur l'intergénérationnel.

- G :

« Le projet en tant que tel est en stand by. Mais nous avons commencé à travailler sur le projet de document unique¹. Nous avons également contacté des professionnels (médecin du travail, CRAMIF, ergonome, ...) qui sont venus dans l'atelier pour voir comment la sécurité au travail était prise en compte. Il y a eu une vraie sensibilisation et des dysfonctionnements ont été mis à jour. Du coup, la santé a été travaillée de façon très concrète.

La chargée régionale des entreprises d'insertion et Laurence sont en train de mettre en place une auto-évaluation des compétences. Dans ce document seront aussi questionnés, les conditions de logements, la santé en lien avec l'aménagement du lieu de travail et le budget. Ce travail démarrera en octobre.

Environ la moitié des salariés de l'atelier sont séropositifs. Or, il y a un véritable déni de la maladie et la question de l'aménagement du temps a pu être discutée avec les salariés. 2 salariés vont donc passer à mi-temps et pourront mener des projets en parallèle en lien avec leurs handicaps. Et puis, on se rend compte que ça fait levier sur d'autres aspects. Par exemple, une personne handicapée a réussi à obtenir une aide ménagère alors que ça faisait des années que c'était dans les rouages.

Voilà, donc on parle de santé indirectement. Il y a une prise de conscience qui s'opère et qui va me permettre de parler de santé plus directement dans un deuxième temps. Parce que je me rends compte que je travaille sur le bien-être, sur le penser à soi. Par exemple, avant les vacances on a fait un repas et j'avais l'impression que c'était manger de bonnes choses et se faire du bien. Ça crée un lien de confiance qui me permettra d'aborder la santé plus directement. Du coup, il y a des demandes des salariés sur l'alimentation et notamment en proposant que soit remis en place le coin cuisine.

¹ (source : Wikipédia) En France, le **document unique** a été créé par le [décret](#) n° 2001-1016 du 5 novembre 2001. Il est la transposition, par écrit, de l'[évaluation des risques](#), imposée à tout employeur par le [Code du Travail \(article R. 4121-1 et suivants du code du travail français\)](#). Il est obligatoire pour toutes les entreprises et associations de plus de 1 salarié. L'absence de document unique, en cas de contrôle de l'inspection du travail, peut être sanctionné de 1 500 euros d'amende par unité de travail et de 3 000 euros par unité de travail en cas de récidive. En cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle, la responsabilité civile de l'employeur peut être engagée si la faute inexcusable est reconnue entraînant une réparation du préjudice subi (souffrances morales et physiques, esthétiques...) et une cotisation complémentaire en remboursement de la rente majorée servie par la sécurité sociale.

Le document unique permet de lister et hiérarchiser les risques pouvant nuire à la [sécurité](#) de tout [salarié](#) et de préconiser des actions visant à les réduire voire les supprimer. Ce document doit faire l'objet de réévaluations régulières (au moins une fois par an), et à chaque fois qu'une unité de travail a été modifiée.

Les salariés de l'atelier ont participé à la création de l'Almanach sur un aspect santé et en particulier comment avoir une belle peau quand on travaille dans un atelier de bois ».

- C

« Dans le cadre de la semaine bleue aura lieu, à l'hôpital Bretonneau, le mercredi 22 octobre une rencontre intergénérationnelle afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées. L'idée est de mettre en contact tous les partenaires du 18^{ème} arrondissement pour valoriser ce qu'ils font, partager ces expériences et montrer que chacun est en capacité de créer des choses et de les mélanger. L'objectif est bien de faire se rencontrer les acteurs pour que des choses de fassent ensemble par la suite.

Le 30 septembre doit avoir lieu une réunion avec les associations intéressées pour voir ce qu'elles voudraient présenter dans le cadre de cette journée ».

- I:

« Je reprends une action de prévention dans les foyers de travailleurs migrants ».

- Y:

« Pendant l'été des réunions ont été organisées. Elles permettaient à des habitants du quartier de se rencontrer et de s'approprier la maquette de l'almanach en inscrivant des annotations, en proposant des textes, des recettes... La parution est prévue en décembre. La formation suivie ici m'a permis d'associer de nouveaux partenaires dans la création de l'almanach ».

II. Présentation d'actions de prévention dans les foyers de travailleurs migrants

Mr Diarra nous a présenté une action de prévention qui a lieu dans quelques foyers de travailleurs migrants et qui a démarré en 2006.

Il ne nous semble pas pertinent de vous retranscrire ici les notes que nous avons prises puisque chacun a retenu ce qui l'intéressait en fonction de son expérience et de ses besoins. Aussi, pour accéder au contenu plus technique de l'action, nous vous proposons de vous référer au rapport d'activité 2007 de l'association URACA (http://www.uraca.org/download/activites/URACA_RapportActivites2007.pdf_page_51).

Par ailleurs, Pascale a pris beaucoup de notes en vue de faire figurer quelques éléments dans l'almanach. Aussi, vous pourrez vous replonger dans cet action au travers de cet outil.

III. ... et la suite

Pour la prochaine rencontre **du 25 novembre 2008**, le groupe souhaite que l'après-midi soit l'occasion de travailler sur l'évaluation à partir de la présentation d'une expérience. Il s'agirait dans un premier temps de présenter une action puis de voir comment est-ce que l'évaluation a été faite (pourquoi à partir des questions que nous nous sommes posés lors de la 3^{ème} journée de formation-action).

Anne et Perrine proposent de réfléchir aux intervenants qui pourraient animer ce temps de travail. De votre côté, vous pouvez aussi nous mettre en contact avec des personnes qui pourraient intervenir sur ces questions là.

A très bientôt